

**La réunion de la commission contrôle des listes électorales
aura lieu à la Mairie le jeudi 20 février 2020 à 10h30.**

ORDRE DU JOUR :

Examiner en priorité la régularité des inscriptions et des radiations intervenues depuis le 28 novembre 2019 et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le Maire.

Ses membres : DELPECH Georges, OURCIVAL Serge, OURCIVAL Solange